

Points forts

01

De la Polynésie française

BILAN
LA PERLE EN 2013



LES EXPORTATIONS DE PRODUITS PERLIERS PROGRESSENT EN 2013

Après cinq années consécutives de baisse, les recettes des produits perliers à l'export progressent de 10 % en 2013 ; leur part dans le total des exportations locales remonte à 66 % (contre 60 % en 2012, et 92 % en 2000). Les volumes correspondants diminuent pour la troisième année consécutive, permettant au prix moyen de la perle de repasser au-dessus des 1 000 F.CFP, niveau le plus haut depuis 2008. Cette évolution s'inscrit dans le sens d'une amélioration de la qualité du produit. Par ailleurs, les surfaces lagunaires utilisées pour la perliculture diminuent à nouveau à 7 690 hectares (- 4 %).



INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

LA PRODUCTION

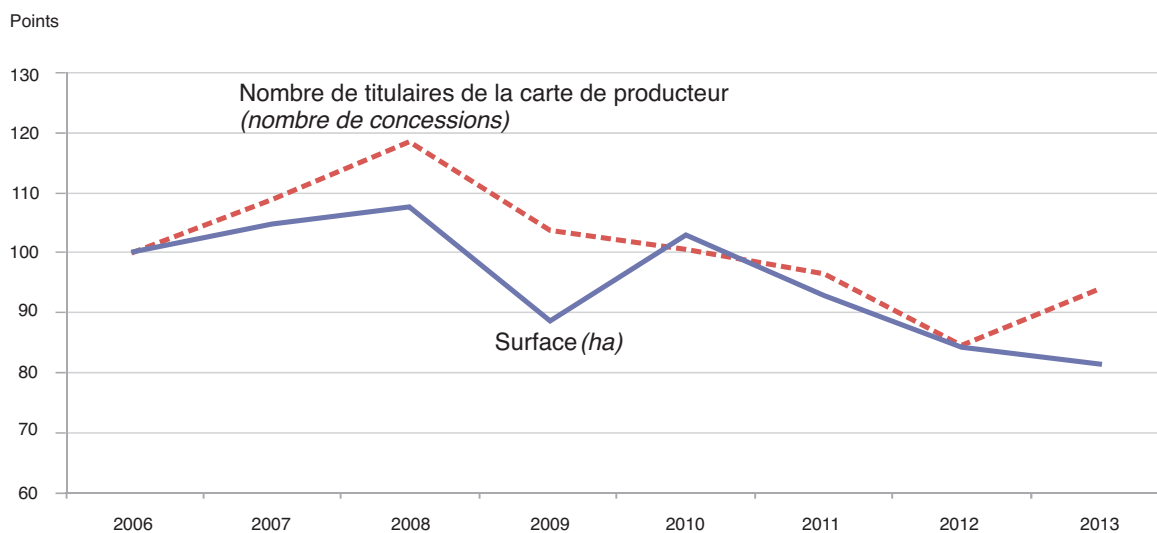
• La surface totale d'exploitation continue de diminuer

La production de perles de culture brute est réalisée sur 25 îles et atolls en 2013. Ce chiffre a peu évolué au cours des dernières années (28 en 2005).

Le nombre de concessions maritimes concernées (517 en 2013) est en hausse (+ 50 concessions) pour la première fois depuis 2008. Seul l'archipel des Tuamotu est concerné par cette hausse, et principalement les atolls d'Apataki, Raroia et Takume.

La surface totale exploitée diminue pour la troisième année consécutive (7 690 ha, - 4 %) se situant nettement en dessous de la limite de 10 000 ha fixée par le gouvernement depuis 2010.

INDICE SUR L'ÉVOLUTION DES SURFACES EXPLOITÉES POUR LA PERLICULTURE ET DU NOMBRE DE PRODUCTEURS/CONCESSIONS



Base 100, année 2006

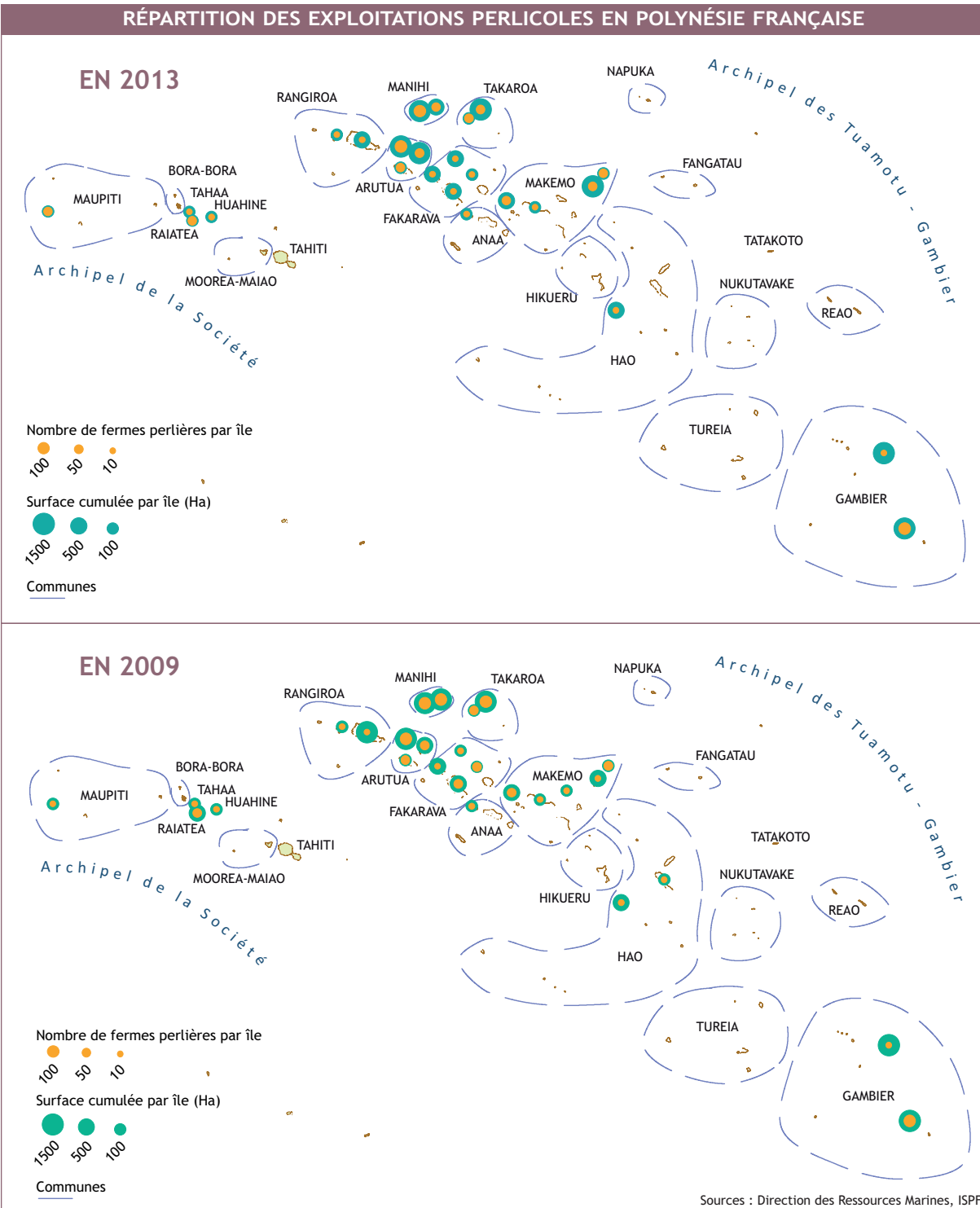
Sources : Direction des Ressources Marines, ISPF

À lui seul l'archipel des Tuamotu regroupe 398 concessions (+ 15 % par rapport à 2012) réparties sur 6 300 hectares (- 10 %) et 20 atolls. L'archipel des Gambier abrite 79 concessions (une de moins qu'en 2012) pour une surface totale de 1 260 hectares (+ 20 ha).

L'action publique porte essentiellement sur le développement des petites exploitations ; le dispositif d'encadrement de la production mis en place fin avril 2010 accorde des autorisations d'occupation temporaire du domaine public maritime à des perliculteurs disposant de petites exploitations ou à des jeunes qui souhaitent exercer ce métier.

Cependant, ces installations doivent tenir compte de la concentration des fermes et sont soumises à des contraintes sur le nombre de lignes de collectage et sur la surface d'exploitation.

De plus, un plafonnement portant sur les surfaces totales susceptibles d'être accordées dans certaines îles a été fixé, afin de préserver l'équilibre des ressources.



• **Plus de producteurs**

Une carte professionnelle de producteur d’huîtres perlières et/ou de producteur de perles de culture brute de Tahiti est obligatoire pour exercer. En 2013, le service de la perliculture dénombre 431 cartes de producteurs d’huîtres perlières et 390 de producteurs de perles de culture brutes (respectivement + 19 % et + 3 % par rapport à 2012). Le nombre distinct de concessions (huîtres et/ou perles) est de 517 (+ 11 %).

• L'emploi est globalement stable en 2013

Fin décembre 2013, les activités d'aquaculture en mer comptent 815 salariés déclarés, soit une légère hausse de 1 % sur un an. Parallèlement à ces emplois déclarés, existe un grand nombre de personnes dans les archipels éloignés travaillant ponctuellement dans ce secteur dans un cadre familial et donc souvent non déclarés.

D'autres activités sont liées à la perliculture, comme les industries de fabrication d'articles de bijouterie et joaillerie (86 salariés, - 15 % par rapport à 2012), et les commerces de détail d'horlogerie et de bijouterie (116 salariés, - 15 %).

Le nombre d'autorisations de travail accordées à des greffeurs étrangers est stable à 230 en 2013. Ces greffeurs sont à 98 % des ressortissants chinois.

D'après les données du recensement 2012, 1 300 personnes déclarent travailler dans la perliculture, et 240 en tant que perliculteur exploitant. Ils sont situés à 70 % dans les Tuamotu-Gambier.

• Hausse des importations de nucléi

Après un net coup de frein en 2012, les importations de nucléi sont en hausse à 23 tonnes, revenant ainsi à un niveau équivalent à la moyenne des dix dernières années. 99 % des nucléi importés sont en nacre, le reste est en corail. Ils sont essentiellement importés du Japon et de Chine.

LA COMMERCIALISATION

Il existe trois modes de commercialisation des produits perliers ; les ventes aux enchères, les négociants, et les exportations.

Depuis août 2010, les ventes aux enchères internationales ont repris à Tahiti. Les deux, puis trois ventes organisées chaque année ont écoulé jusqu'à 80 % des perles présentées. Elles ont été favorables au prix moyen de la perle qui progresse depuis le troisième trimestre 2013.

D'autres ventes aux enchères internationales ont régulièrement lieu à Kobe au Japon, ainsi qu'à Hong Kong.

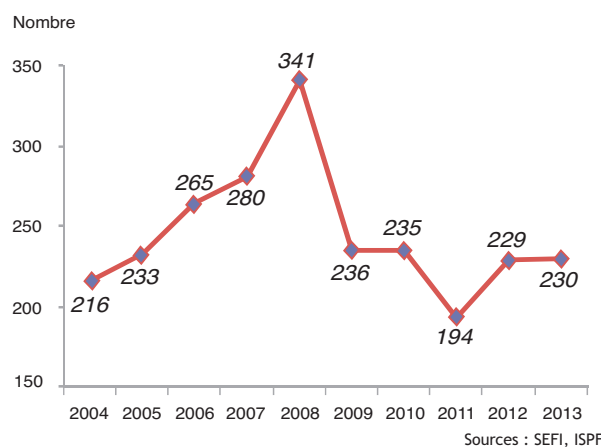
Les négociants doivent disposer d'une carte professionnelle certifiant leurs compétences ; elle s'obtient à l'issue d'un examen professionnel portant entre autres sur le commerce, le droit, et complété par une épreuve de tri des perles. Cette carte est assortie de garanties bancaires qui protègent les transactions. Le nombre de négociants est en baisse depuis plusieurs années ; les résiliations de cartes sont plus nombreuses que les créations. En 2013, 18 négociants sont actifs, contre 21 en 2012.

LES EXPORTATIONS

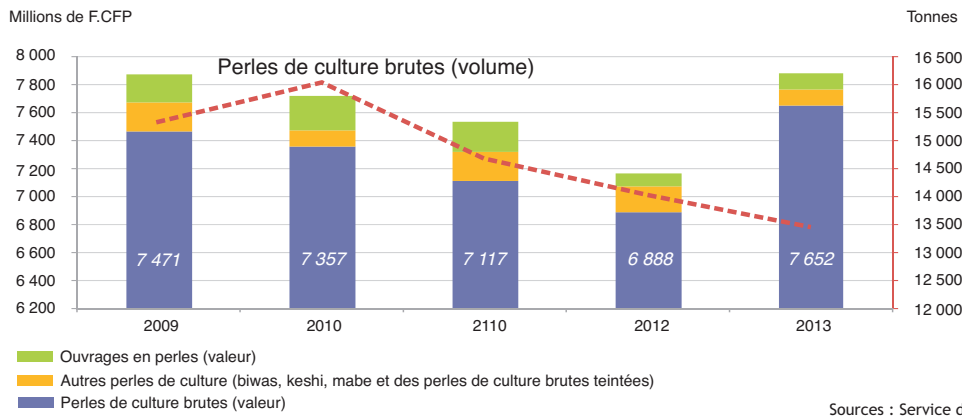
En 2013, les exportations de produits perliers ont rapporté 7,8 milliards de F.CFP à la Polynésie française (+ 10 %), soit la première hausse depuis 2007. Les recettes demeurent encore à un niveau faible, pour représenter 66 % des exportations de produits locaux (contre plus de 90 % il y a 20 ans, et 60 % en 2012). Parallèlement, les volumes correspondants diminuent pour la troisième année consécutive, après six ans de hausses (- 4,5 % par rapport à 2012).

Les exportations de produits perliers sont réparties en trois catégories ; les perles de culture brutes représentent 97 % des produits perliers exportés, les ouvrages en perles 1,5 %, et les autres perles de 1,5 % (keishis, biwas, etc.).

AUTORISATIONS DE TRAVAIL DE GREFFEURS DE PERLES ACCORDÉES À DES ÉTRANGERS



EXPORTATIONS DE PRODUITS PERLIERS

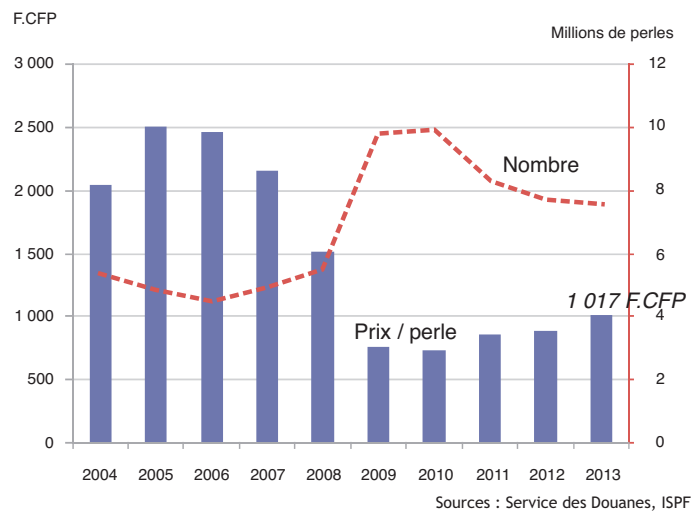


• Les perles de culture brutes

En 2013, les recettes à l'exportation des perles de culture brutes ont augmenté de 11 % pour atteindre 7,6 milliards de F.CFP, interrompant ainsi sept années consécutives de baisse des recettes pour ce produit ; il représente désormais 64 % de la valeur totale des exportations locales, soit six points de plus qu'en 2012. Depuis 2011, les volumes diminuent mais à un rythme de moins en moins rapide. Cette année, 13,5 tonnes de perles brutes ont été exportées (- 4 %). Deux pays constituent l'essentiel du marché : le Japon importe 50 % du volume global et Hong Kong 46 %.

En 2013, trois ventes aux enchères internationales ont été réalisées (en mars, juillet et novembre). Elles ont représenté 11 % de la valeur des exportations totales de l'année. Entre 2012 et 2013, le prix moyen au gramme est passé de 490 F.CFP à 570 F.CFP, soit une augmentation de 16 %. Le prix moyen par perle remonte au-delà des 1 000 F.CFP pour la première fois depuis cinq ans.

EXPORTATIONS DE PERLES DE CULTURE BRUTES



1 017 F.CFP

c'est le prix moyen de la perle en 2013.



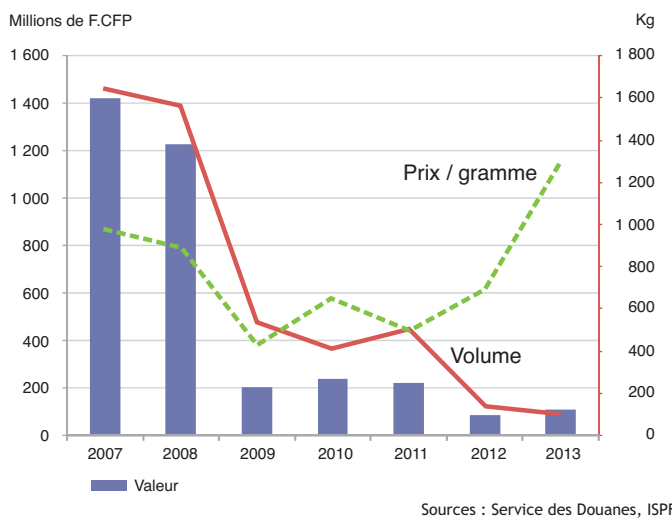
• Les ouvrages en perles

Fin 2013 on dénombrait cinq entreprises franches, soit deux de moins qu'en 2011. Ce type d'entreprise a été créé en 2004 afin de permettre à certains exportateurs d'être affranchis de la taxe à l'exportation. Ces entreprises importent le matériel nécessaire pour créer des bijoux à partir de perles de Tahiti qui doivent obligatoirement avoir été percées et montées pour pouvoir être exportées, sans payer de taxe. L'objectif est aussi d'apporter de la valeur ajoutée locale au produit en créant de vrais bijoux.

La révision de la fiscalité sur les exportations de perles de culture brutes au 1^{er} octobre 2008 a incité les exportateurs à revenir sur le marché des perles de cultures brutes. Ils ont déserté le marché des ouvrages en perles dont les recettes ont été divisées par cinq par rapport à 2008.

En 2013, les exportations d'ouvrages en perle ont rapporté 111 millions de F.CFP (+ 28 %).

EXPORTATIONS D'OUVRAGES EN PERLES



Sources : Service des Douanes, ISPF

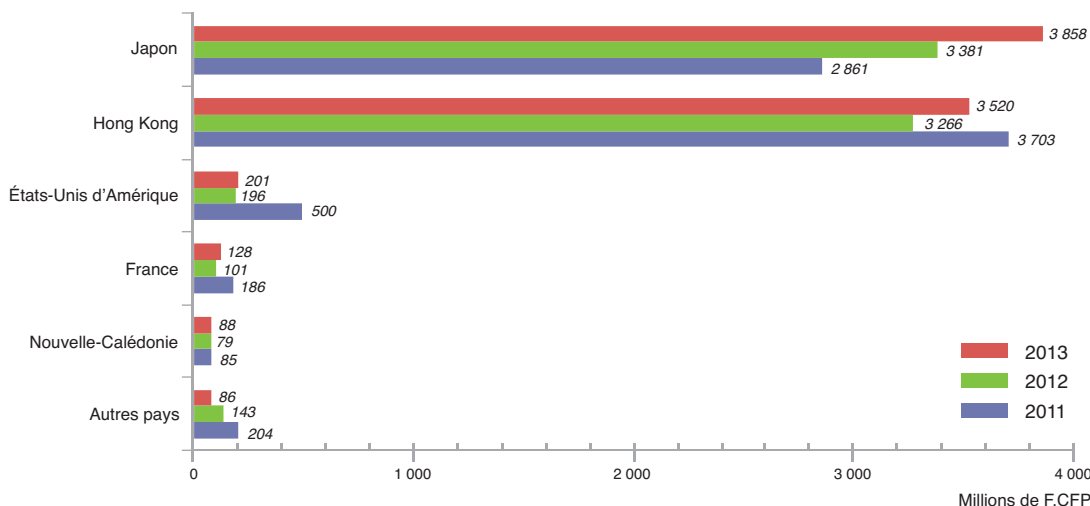
• Les pays destinataires

Délaissé au cours des dernières années au profit de Hong Kong, le marché japonais est redevenu notre premier acheteur de perles depuis 2012, grâce en partie à la reprise des ventes aux enchères internationales sur le territoire polynésien.

Les États-Unis et la France demeurent respectivement nos troisième et quatrième acheteurs, dont les ventes sont en hausse par rapport à 2012 (+ 3 % et + 27 %).

EXPORTATIONS DE PRODUITS PERLIERS PAR PAYS DESTINATAIRE

Principaux pays destinataires



Sources : Service des Douanes, ISPF

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR WWW.ISPF.PF